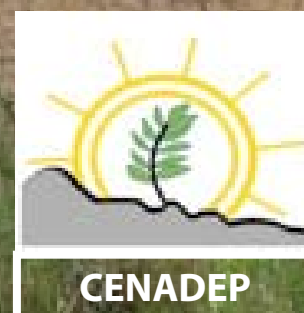


Impact de l'exploitation de diamant et de l'or dans la reconstruction socio-économique de la Province Orientale

Albert Kabuya Muyeba



Editorial

Auteur: Albert KABUYA MUYEBA
Sous direction de: Jan Cappelle
Photos: Jan Cappelle
Mise en page: Anne Hullebroeck

Anvers, juillet 2009

Photo de couverture: (Photo: IPIS, mars 2009)

Remerciements

Au moment où nous terminons cette étude sur l'impact de l'exploitation du diamant et de l'or dans la reconstruction économique de la Province Orientale, c'est pour nous un réel plaisir de présenter de vive voix notre partenaire 11.11.11 pour son appui financier à notre institution dans le cadre du projet d'accompagnement des exploitants artisanaux de la province orientale, particulièrement sur l'axe Banalia et Bafwasende, en Province orientale.

Nos remerciements s'adressent également à Monsieur Jan Cappelle expert à IPIS pour nous avoir encadré avec abnégation et discipline tant lors de la formation des partenaires de 11.11.11 en octobre 2008 à Lubumbashi que dans les descentes effectuées sur terrain en Province orientale. Il a dû braver toutes sortes d'obstacles mais sa détermination nous a fort émerveillé et stimulé à mieux faire.

Nous remercions également les autorités provinciales pour leur esprit d'ouverture et leur disponibilité dont ils ont fait montre chaque fois que nos équipes des chercheurs se sont présentées pour obtenir l'une ou l'autre information sur le circuit de commercialisation de diamant et de l'or en Province orientale. La disponibilité des experts du Gouvernement à tous les niveaux a été pour nous une chance extraordinaire.

Nous souhaitons que les différentes informations contenues dans cette étude soient prises en compte dans le plaidoyer et lobbying en faveur des communautés locales de manière à les intégrer dans la définition des politiques et la mise en œuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté et la maximisation des ressources publiques.

Que vive la Province orientale, que vive la République démocratique du Congo.

Albert KABUYA MUYEBA

Chargé de programme de renforcement de la société civile Congolaise pour la paix et la démocratie RDC (CENADEP)



Co-financé par:



Contents

Introduction	4
Chapitre 1 : l'exploitation du diamant à la Province orientale : défis actuels et rôle du gouvernement	6
Chapitre 2: la filière de l'or de la Province orientale	10
Recommandations	14
ANNEXE I: Le comité des sanctions concernant la République Démocratique du Congo ajoute deux individus, et cinq entités sur la liste d'interdictions de voyager et du gel des avoirs	15
ANNEXE II: Personnalités interviewées durant les recherches	16

INTRODUCTION

Au moment de son indépendance en 1960, la RDC était deuxième pays le plus industrialisé d'Afrique après l'Afrique du Sud. Elle "pouvait se prévaloir d'un secteur minier florissant et d'une agriculture relativement productive."¹ Ravagée par des années de guerre et d'instabilité politique, "la République démocratique du Congo compte aujourd'hui parmi les pays les plus pauvres du monde."² En 2007, KfW Entwicklungsbank et l'Institut fédéral allemand des sciences de la terre et des matières premières estiment que si la situation actuelle devrait se poursuivre, la RDC ne devrait pas être en mesure d'atteindre les OMD fixés par les Nations Unies. Les besoins de financement pour atteindre les OMD sont considérables ; près de 100 \$US par habitant, même si on augmentait ce chiffre jusqu'à 170 \$ US par habitant en 2015.³

KfW Entwicklungsbank et l'Institut fédéral allemand estiment qu'une valorisation durable et de grande portée des ressources reste le meilleur moyen d'y parvenir à long terme. Jugés d'après leur part dans les réserves mondiales, les principales matières de la RDC, en 2007, sont: le cobalt 36 %, le pétrole 25 à 65 %, l'étain 7 %, le cuivre 6 %, le diamant 25 %.⁴ Les diamants, le pétrole et le cobalt ont représenté en 2005 70 % des exportations officielles de la République démocratique du Congo, soit 2,4 milliards des dollars américains. Depuis des années, les diamants qui représentent près de 37 % du total des exportations officielles sont le premier produit d'exportation. Près de 2/3 des diamants exportés sont produits au pays. Le pétrole brut représente 16 % des exportations et le deuxième produit d'exportation. Les statistiques sont faibles.⁵

Pourtant la Province orientale⁶ regorge d'immenses ressources, notamment le diamant, le fer, l'or, le pétrole, le coltan, la cassitérite, le fer etc... Il y a même des analystes de la vie nationale qui pensent que pris isolément l'Ituri peut devenir le Koweït congolais. C'est aussi pour telle raison que la Ville de Kisangani à Orientale a longtemps été identifiée comme pôle de développement à côté de la Ville de Kinshasa et de Lubumbashi. Mais quand on voit comment ces trois pôles se sont développés durant ces quatre décennies, la Ville de Kisangani est restée loin en arrière au point d'être qualifiée de ville martyr. Aujourd'hui, la Province Orientale est classée parmi les provinces les plus touchées par l'extrême pauvreté. 70 % de la population à la Province vit avec moins d'un dollar américain par personne et par jour.⁷ Il y a la question de l'insécurité causée par des bandes armées qui se livre à l'exploitation anarchique des ressources naturelles notamment l'or en Ituri et dans le Haut Uélé ainsi que le diamant à Banalia et Bafwasende dans le District de la Tshopo.

Le souci dans cette étude est résumer nos informations concernant l'exploitation du diamant et de l'or. Nous estimerons que le débat avec le gouvernement Provinciale pourra nous aider de chercher comment l'exploitation du diamant et de l'or apport au processus de la relance de l'économie de la province et la reconstruction effectives de ses infrastructures de base.

L'étude que nous menons sur la Province orientale tombe à propos dans la mesure où elle intervient au moment où la RDC amorce un dernier virage vers la mise en place progressive des institutions démocratiques caractérisées par une gestion décentralisée des revenus générés par les Gouvernements provinciaux. Elle intervient à la veille du processus de reconstruction nationale post-conflit, d'où référence est régulièrement faite aux bandes armées et au rôle négatif qu'elles jouent dans l'exploitation et la commercialisation du diamant et de l'or de la Province orientale.

Approche méthodologique de l'étude

Pour réaliser cette étude nous avons recouru à plusieurs méthodes de recherche connues :

la recherche documentaire :

La grande partie de notre temps a été consacrée à la recherche documentaire sur la situation socio-matérielle des populations en Province orientale ; nous avons parcouru plusieurs rapports et exploité une littérature abondante des experts du monde entier sur le commerce de diamant et de l'or de la RDC. Plusieurs allégations que contient cette

¹ Ressources naturelles en RDC : un potentiel de développement ? Brève étude sur la République démocratique du Congo ; réalisée par KfW Entwicklungsbank et l'Institut fédéral allemand des sciences de la terre et des matières premières (BGR) Institut Fédéral allemand des sciences de la terre et des matières premières (BGR) et Entwicklungbank (KGW), p. 4.

² *Ibid*, page 3.

³ *Ibid*, page 5.

⁴ *Ibid*, page 5.

⁵ *Ibid*, p. 16, 17, 18, 27 et 28.

⁶ La Province Orientale est située au Nord Est de la République Démocratique du Congo et s'étend sur le 1er parallèle Sud au 5ème parallèle Nord, du 23ème au 31ème méridien à l'Est du Greenwich. Sa superficie est de 503.239 kilomètres carrés soit le 1/5 de la superficie totale du pays. Elle est limitée au Nord par la République centrafricaine et le Soudan, au Sud par la Province du Nord Kivu, le Maniema et la Province du Kasai oriental, à l'Est par l'Ouganda et à l'Ouest par la province de l'Equateur. La Province orientale est subdivisée en cinq districts à savoir : la Bas Uélé, l'Haut Uélé, la Tshopo, l'Ituri et la Ville de Kisangani. Ces districts sont subdivisés en 6 communes et 24 territoires, 202 secteurs et 7 cités.

⁷ Document de stratégie de réduction de la pauvreté version intérimaire, p 65 et suivant sur les indices de pauvreté par province.

étude revoient à des études antérieures et des rapports de haut niveau. Nous y avons ajouté des impressions des personnalités interviewées lors de nos descentes en province.

les focus groupes :

Au cours de l'étude nous avons interviewer plusieurs personnalités sur le commerce du diamant et de l'or en Province orientale et avons recueilli des informations utiles qui nous ont permis de nous faire une idée exacte sur les éventuelles pistes de solution à la question de la relance de l'économie de la Province et la reconstruction économique de celle – ci. Une centaine des résidents de la province ont fourni des informations nécessaires pour nous permettre de compiler cette étude, nous leur présentons, l'expression de notre profonde gratitude.

les enquêtes :

Un questionnaire élaboré par nos équipes de recherche a été distribué aux populations de Kisanagani contenant des questions claires sur l'exploitation du diamant et de l'or en Province orientale, des réponses appropriées ont été recueillies et vous les retrouverez dans la présente étude.

l'observation :

Nos équipes de recherche ont utilisé également l'observation directe comme méthode de recherche, ce qui nous a permis de toucher les réalités de la Province. Nos équipes ont effectué des descentes sur terrain aux cotés des populations pour discuter avec elles sur les questions liées à l'exploitation et la commercialisation du diamant et de l'or en Province orientale. Tous les résultats après avoir été discutés avec les experts d'IPIS sont soumis à une équipe restreinte des experts de la société civile, des autorités de la province et des leaders d'opinion pour être validé ou éventuellement améliorés.



(Photo: IPIS, mars 2009)

Chapitre 1 : l'exploitation du diamant à la Province orientale : défis actuels et rôle du gouvernement

Il existe au niveau national un Ministère des Mines, un secrétariat général aux mines et plusieurs services techniques qui sont:

- **Cellule de coordination et de planification minière (CTCPM).** « Créé en 1978 ce service est chargé de la recherche minière et la coordination de la politique des mines en RDC. »⁸ Mal représenté en provinces, ce service souffre d'un manque de personnel qualifié.
- **Service d'assistance et d'encadrement des small scale mining (SAESSCAM).** « Fondé en 1999, ce service est subordonné au Ministère des Mines seulement en 2003. Ce service est chargé de l'organisation et de surveillance du secteur minier de type artisanal. De nombreux bureaux de SAESSCAM se mettent progressivement en place depuis 2005, il est prévu d'organiser des coopératives modèles sur l'ensemble des provinces minières. »⁹ Ce service est en voie d'extension afin d'être mieux à même de traiter des problèmes les plus cruciaux du secteur minier congolais. Nos équipes des chercheurs ont constaté que le SAESSCAM manque des capacités de déploiement sur l'ensemble du pays et ne dispose pas des moyens de travail conséquent. Cenadep travaille étroitement avec ce service dans le seul souci d'accompagner les exploitants du puit jusqu'au comptoir.
- **Centre d'évaluation d'expertise des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC).** « Ce service est créé en 2003 et relève du Ministère des Mines. Le CEEC est chargé de l'évaluation de la production de diamant et de l'or, de coltan et des autres ressources minérales sur base de laquelle s'effectue le calcul des taxes. Son activité se limite actuellement à l'évaluation de la production du diamant, il dispose des quelques bureaux en provinces. »¹⁰
- **Cadastre minier.** Le cadastre minier a été créé en 2003. En 2004 il a dû interrompre ses activités à la suite d'une décision du Gouvernement, il a rouvert ses portes en juin 2005. « Le CAMI est responsable de l'octroi et du renouvellement des concessions et des droits miniers pour la recherche et l'exploitation des minerais. Il est prévu un cadastre électronique. Le CAMI gère à ce jour près de 2500 licences, il se finance par l'intermédiaire des taxes sur les gisements et 50 % de celle-ci lui étant destinés. »¹¹ Nos équipes des chercheurs ont constaté que le cadastre minier manque les capacités humaines. Ce service a connu des hauts et des bas dictés par des interférences intempestives des autres services de l'Etat dans le secteur.

Les taxes sur les gisements en droit congolais sont :

N°	SERVICE COMPETENT	VALEUR
1	CAMI	50 %
2	SG des Mines	26 %
3	SAESSCAM	16 %
4	CTCPM	3 %
5	Autres	5 %
6	Total	100 %

En Province Orientale, il existe un Ministère provincial des Mines et une division provinciale des Mines qui relève du Gouvernement central. Nos équipes des chercheurs ont constaté que le Ministère provincial des Mines est sans moyens de sa politique et se trouve réduit à un service du Gouvernorat de province. Le Ministre des Mines provincial est tenu à l'écart de toutes les opérations opaques de vente illicite de diamant dans la ville de Kisangani, il reçoit des copies des services techniques mais sans voix prépondérante. Il est réduit au rang d'un agent de l'Etat et ne semble pas maîtriser pas tous les rouages du circuit de commercialisation du diamant dans la province. Nos équipes ont également relevé que la question de la rétrocession des 40 % (prévus par le code minier et la constitution de la République) destinés aux provinces pose problème et démotive les fonctionnaires et agents de l'Etat en province.

⁸ Rapport de la Banque Mondiale : République démocratique du Congo : La bonne gouvernance dans le secteur minier comme facteur de croissance, octobre 2007.

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid.

¹¹ Ibid.

Nos équipes ont constaté les services de l'Etat en province travaillent dans les conditions infra humaines. Beaucoup d'entre eux touchent leurs salaires une fois tous les six mois en moyenne. Il manque un besoin criant d'info – sensibilisation à tous les niveaux sur le code minier. Plusieurs agents de l'Etat n'ont pas encore vu à quoi ressemble le code minier, encore moins le code forestier et la loi foncière du 20 juillet 1973 qui sont en perpétuels conflits.

Nos équipes des chercheurs ont aussi constaté que le fonctionnement très limité des institutions publiques donne lieu à la formation des réseaux criminels qui exploitent et commercialisent les minerais pour leurs intérêts, le manque de contrôle aux frontières et les courants d'échanges incontrôlés sont des caractéristiques qui accentuent en même temps certains problèmes tels que le trafic d'armes transfrontalier, la corruption à grande échelle, des conflits ethniques et des multiples abus. Le faible niveau de rémunération des agents de l'Etat, les lacunes d'organisation et le manque de précision dans la définition des comptes n'incite pas au zèle et favorisent la corruption des fonctionnaires, si bien que des embryons des institutions publiques qui existent n'exercent pas leur fonctions de surveillance, cela dissuade par conséquent des investissements potentiels et l'Etat congolais perd d'importantes recettes avec lesquelles il pouvait procéder à des investissements publics d'intérêt général. C'est aussi pour telle raison que l'Institut Fraser, qui évalue chaque année le climat des investissements des secteurs miniers par pays et par région, que la RDC occupe une faible place.¹²

La situation des exportations et importations en RDC aujourd'hui

Des séances de travail avec les autorités provinciales nous ont éclairé sur plusieurs zones d'ombre qui règnent dans le circuit de commercialisation du diamant et de l'or en Province orientale. Nous avons poursuivi des échanges au niveau du Gouvernement central à Kinshasa, les données qui suivent sont une condensée de différentes informations recueillies. Le Ministère provincial des Mines, la division provinciale des Mines, la CEEC, le SAESSCAM ont eu des discussions fort enrichissantes avec nos équipes de recherche, les données ci-dessous reflètent une synthèse de ces entretiens.¹³

Au cours de l'année 2007, la Direction provinciale a produit et scellé respectivement:

- Production : 288.101,94 carats évalués à 20.056.631 \$ US,
- Scellages : 285.776,21 carats évalués à 19.908.051 \$US.

Par rapport à l'année 2006, dont les totaux en caratages étaient de: 283.227,20 et en valeur 12.939.919 \$ US nous notons une augmentation de la production de l'ordre de 1,72 % en caratage et de 54,99 % en valeur. Pour la même période, le scellage ont été revus à la hausse par rapport à l'année précédente respectivement de 10,10 % en caratage et 53,26 % en valeur.

Nos équipes ont constaté que le secteur est caractérisé par la fraude et la contrebande savamment organisée avec la complicité des agents de l'Etat commis aux postes des frontières. Ceci explique le fait que les statistiques présentées par des agents publics sont peu fiables et ne reflètent nullement la réalité.

Les tables ci-joint expliquent les volumes de scellages par comptoir, et la production par mois.¹⁴ Le rapport de CEEC de la Province Orientale démontre qu'il y a seulement quatre comptoirs au Province. Mais nous savons qu'il existe un phénomène que nous avons qualifié de phénomène comptoirs maisons où les responsables des comptoirs ont installé ceux – ci dans leurs maisons d'habitation contre la volonté du législateur pour avoir la possibilité de vendre leur diamant même en dehors des heures de service pour échapper à la vigilance des agents de l'Etat s'ils ne sont pas associés à l'opération. Le phénomène comptoirs maison est organisé avec la complicité des autorités nationales au plus haut niveau, les services techniques reçoivent simplement l'ordre de délivrer les documents comme quoi le colis a été identifié. Des membres de la CEEC Province orientale et l'administration minière provinciale ont été menacés par des services spéciaux pour avoir exigé à un sujet britannique de présenter les documents qui lui permettent d'exporter du diamant pendant qu'il négociait le prix dans un hôtel de la place au bord du fleuve Congo.

VOLUME DE SCELLAGE PAR COMPTOIR 2007

N°	COMPTOIRS	NBRE ACHETEURS	CARATAGE	%	VALEUR EN \$	%
1	ADEX	4	104.198,63	36,46	5.908.105,00	29,67
2	CONGODIAM	7	164.369,39	57,51	12.123.102,00	60,89
3	PRIMOGEN	3	16.548,06	5,79	1.766.114,00	8,87
4	GAMA	2	660,13	0,23	110.720,00	0,55
	TOTAUX	16	285.776,21	100	19.908.041,00	100

¹² Survey of Mining Companies 2008/2009, Fraser Institute. Analyse: Cenadep.

¹³ Rapport des activités de CEEC Province orientale, année 2007 p1 – 10.

¹⁴ Rapport de CEEC province orientale 2007 p 7-10.

DETAILS DE PRODUCTION DE DIAMANT PAR COMPTOIR 2007

COMPTOIRS	ADEX SPRL	CONGODIAM	PRIMOGEN	GAMA	TOTAUX
MOIS	CARATS	CARATS	CARATS	CARATS	CARATS
JANVIER	13,44	8689,61	0	0	8703,05
FEVRIER	6.849,18	11.214,27	2.772,82	14,87	20.851,14
MARS	25.856,08	16.464,26	1.918	250,1	44.488,57
AVRIL	10.198,37	22.913,82	1.845,24	0	34.957,43
MAI	10.526,37	13.545,94	537,07	0	24.609,38
JUIN	9.373,93	11.551,61	1.099,22	0	22.024,76
JUILLET	7.087,88	12.975,57	2.489,63	0	22.553,08
AOUT	0	21.394,95	1.565,52	0	22.958,47
SEPTEMBRE	10.032,86	14.265,67	1.188,35	0	25.486,88
OCTOBRE	10.333,64	12.267,32	1.518,95	41,15	24.161,06
NOVEMBRE	9.092,45	10.883,76	1.614,93	354,01	21.945,15
DECEMBRE	4.034,42	10.528,55	0	0	14.562,97
TOTAUX	103.398,62	166.685,33	16.547,86	660,13	287.301,94

DETAILS DE PRODUCTION DE DIAMANT PAR COMPTOIR 2007

COMPTOIRS	ADEX SPRL	CONGODIAM	PRIMOGEN	GAMA	TOTAUX
MOIS	VALEUR	VALEUR	VALEUR	VALEUR	VALEUR
JANVIER	61.473	402.550,00	0	0	464.023,00
FEVRIER	484.651,00	2.124.330,00	352.493,00	6.625,00	2.968.099,00
MARS	606.234,00	667.220,00	125.920	38.465,00	1.437.889,00
AVRIL	683.549,00	1.118.740,00	139.210,00	0	1.941.499,00
MAI	877.706,00	1.122.205,00	2.876.650,00	0	2.287.561,00
JUIN	698.952,00	1.004.990,00	86.910,00	0	1.790.852,00
JUILLET	464.646,00	1.034.180,00	113.650,00	0	1.612.476,00
AOUT	0	1.005.132,00	120.560,00	0	1.125.692,00
SEPTEMBRE	656.445,00	928.515,00	112.291,00	0	1.697.251,00
OCTOBRE	670.666,00	1.296.580,00	182.410,00	11.180,00	2.160.836,00
NOVEMBRE	512.510,00	753.870,00	245.020,00	54.450,00	1.565.850,00
DECEMBRE	191.233,00	813.370,00	0	0	1.004.603,00
TOTAUX	5.908.115,00	12.271.682,00	1.766.114,00	110.720,00	20.056.631,00

TABLEAU COMPARATIF DE LA PRODUCTION 2006 ET 2007

MOIS	ANNEE 2006		ANNEE 2007	
	CARATAGE	VALEUR	CARATAGE	VALEUR
JANVIER	32.334,33	1.180.815,00	8.709,05	464.023,00
FEVRIER	27.462,73	1.183.815,00	20.851,14	2.968.099,00
MARS	36.282,92	1.612.512,00	44.488,57	1.437.889,00
AVRIL	23.373,93	1.927.590,00	34.957,43	1.941.499,00
MAI	25.938,51	1.106.809,00	24.609,38	2.287.561,00

TABLEAU COMPARATIF DE LA PRODUCTION 2006 ET 2007

ANNEE 2006			ANNEE 2007	
MOIS	CARATAGE	VALEUR	CARATAGE	VALEUR
JUIN	35.757,52	934.591,00	22.024,76	1.790.852,00
JUILLET	22.077,66	1.038.705,00	22.553,08	1.612.476,00
AOUT	14.791,07	707.548,00	22.958,47	1.125.692,00
SEPTEMBRE	25.538,96	1.002.797,00	25.486,88	1.697.251,00
OCTOBRE	16.517,93	909.747,00	24.161,06	2.160.836,00
NOVEMBRE	16.998,57	950.945,00	21.945,15	1.565.850,00
DECEMBRE	6.223,07	384.045,00	14.562,97	1.004.608,00
TOTAUX	283.227,20	12.939.919,00	287.307,94	20.056.636,00

Bien que la situation a semblée difficile ce dernier temps, la production et la commercialisation du diamant en Province orientale connaissent des perturbations dues essentiellement :¹⁵

- aux pluies abondantes et crue des rivières,
- mauvais état des routes,
- nombre réduit des maisons d'achats et des comptoirs agréés,
- multiplicité des taxes et tracasseries administratives et policières,
- insécurité et présence des bandes armées et autres coupeurs des routes,
- la présence dans les sites d'exploitation des plusieurs services de maintien de l'or,
- des règlements des comptes,
- faible déploiement des agents de SAESSCAM dans les sites d'exploitation,
- des trafics d'influence et une impunité généralisée dans les sites,

Au-delà de ces perturbations, il a été observé ce dernier temps des facteurs qui ont favorisé une augmentation de la production du diamant et de l'or, il s'agit de :¹⁶

- arrivée dans la province de nouveaux acheteurs,
- ouverture de nouveaux foyers miniers,
- extraction des plusieurs grosses pierres dont celle de 133,64 carats qui a évalué à 1.400.000 \$US ce qui a motivé d'autres exploitants à se lancer dans les sites ;
- Amélioration de la stratégie de maximisation des recettes notamment par la performance, conscientisation et sensibilisation des agents de la CEEC ;

¹⁵ Résultats des visites au terrain.

¹⁶ *Ibid.*

Chapitre 2: la filière de l'or de la Province orientale

L'or a été un élément critique dans les abus contre les droits humains perpétrés dans le Nord-Est de la RDC. Les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et d'autres graves abus contre les droits humains ont été commis par des groupes armés cherchant à contrôler les mines d'or ou des postes frontière clefs du Congo. Chapitre 2.1. remonte l'histoire pour comprendre comment l'exploitation de l'or a causé des problèmes pour les habitants du Province Orientale. Alors que la communauté internationale reconnaissait que l'exploitation des ressources naturelles jouaient un rôle central dans l'exacerbation du conflit, des mesures minimales ont été prises pour mettre un terme à cette situation. La poursuite des combats dans l'Est du Congo a très cruellement rappelé la fragilité du processus de paix.

Malheureusement nos équipes ont constaté que pour cerner le réseau de commercialisation de l'or en Province orientale il faut être un initié. Même le Président de la FEC de la Province orientale a admis devant nos équipes de chercheurs que le commerce de l'or est le plus souterrain et le plus opaque qui ne puisse exister de mémoire d'homme. En effet, il n'existe pas officiellement de comptoir d'or à Kisangani ou ailleurs, mais l'or est actuellement troqué contre des marchandises. C'est donc derrière les comptoirs des magasins et derrière les maisons d'habitation que l'or est négocié et vendu. Nos équipes de chercheurs ont eu des échanges avec des personnalités et des habitants de Kisangani, personne n'était en mesure de nous décrire le circuit de commercialisation de l'or dans cette province, même au niveau des autorités de la province très peu d'informations filtrent au sujet du métal jaune.

Chapitre 2.1. l'histoire de l'exploitation de l'or

Human Rights Watch a bien expliqué la situation pendant la période 1998 – 2005 au rapport 'Le fléau de l'or'. L'or de la Province orientale « a été découvert pour la première fois dans la rivière Agola au Nord Est de la RDC en 1993 par les prospecteurs australiens. Ils ont baptisé la zone du nom du chef local Kilo (Krilo), ils ont fait une autre découverte dans la rivière Moto juste au nord, d'où le nom de Kilo moto. L'exploitation de l'or a débuté en 1905 et s'est poursuivie sur une échelle de plus en plus importante. Au cours de la première moitié du 20^{ème} siècle, les entrepreneurs coloniaux ont exploité l'or par l'intermédiaire des compagnies privées qui ont introduit une exploitation minière industrielle à grande échelle. Après l'indépendance, l'Etat a nationalisé bon nombre de ces compagnies notamment en 1966. La société de mines d'or de Kilo moto (SOKIMO). L'Etat a accordé des vastes concessions à OKIMO : l'office des mines d'or de Kilo moto dans le District de l'Ituri et du Haut Uélé. En 2005 plus de 400 T d'or ont été exploités dans cette concession. »¹⁷

La région Nord est de la RDC « abrite l'un des gisements aurifères les plus riches de toute l'Afrique. Selon Human Rights Watch, la compétition pour obtenir le contrôle des mines d'or et les routes qui permettent son commerce a nourri les conflits sanglants qui se sont emparés de la région avec en 1998 la guerre congolaise qui se poursuit jusqu'à 2005. Des soldats et des responsables des groupes armés qui perçoivent le contrôle des mines d'or comme un moyen de financer armes et pouvoirs se sont opposés sans merci, prenant souvent pour cibles des populations civiles lors de leurs affrontements. Les combattants placés sous leur commandement ont perpétré des massacres ethniques de grande ampleur, des exécutions sommaires et des actes de tortures des viols, des arrestations arbitraires. Toutes ces exactions constituent des graves abus contre les droits humains et des graves violations de droit international humanitaire. »¹⁸

Selon Human Rights Watch, la contrebande a utilisé les moyens les plus divers (camions, 4 x 4, motos, pirogues, à travers le lac Albert, en misant sur l'extrême rareté des contrôles à la frontière congolaise. Au fur et à mesure, le nombre d'acteurs impliqués se réduit. En 2005, dans la capitale ougandaise, trois sociétés seulement ont se chargés de l'achat d'or, toutes gérées par des entrepreneurs d'origine indienne. La plus importante d'entre elles, l'Uganda Commercial Impex Ltd. (UCI), qui a son siège dans le faubourg de Kamutckia, à une demi-heure de voiture du centre-ville.¹⁹

Au lieu d'apporter la prospérité aux populations de la Province orientale l'or s'est révélé être un fléau pour les populations qui ont eu la malédiction de vivre sur cette parties du pays. Lorsque l'Ouganda a occupé la Province orientale de 1998 à 2003, ses soldats ont, selon Human Rights Watch, « pris le contrôle direct des régions riches en or et ont contraint des mineurs à extraire l'or pour leur propre bénéfice. Ils ont battu et arrêté de façon totalement arbitraire, ceux qui s'opposaient à leurs ordres. Ignorant totalement les règles de la guerre, ils se sont emparés d'environ une tonne d'or congolais d'une valeur estimée à plus de 9.000.000 des dollars américains. »²⁰

Avec l'aide continue de leurs appuis étrangers, « les groupes armés locaux ont à leur tour, combattus pour le contrôle d'une des zones aurifères les plus riches de l'Afrique et les routes permettant le commerce de ce minerai. Dès qu'un

¹⁷ Rapport de Human Rights Watch: Le fléau de l'or, 2005, page 14.

¹⁸ *Ibid*, page 1.

¹⁹ *Ibid*, page 114 – 116.

²⁰ *Ibid*, page 114 – 116.

groupe remporte le contrôle d'une zone riche en or, il se mettait très vite à exploiter les gisements. La FNI et l'UPC ont livré cinq batailles pour arracher le contrôle de Mongbwalu. »²¹

De nombreux experts miniers sont d'accord pour dire que la concession d'Okimo est l'une des plus prometteuses réserves d'or non exploitée d'Afrique et probablement la plus importante. Elle couvre les mines de Gorumba, Durba et Agbwalu. OKIMO dispose des droits exclusifs d'exploitation de l'or sur une zone de plus de 83.000 Kilomètres carrés dans le District du Haut Uélé et de l'Ituri au Nord Est de la RDC soit quelque chose comme 3 fois la taille de la Belgique. Dans les années quatre vingt, OKIMO a divisé la partie la plus prometteuse de la réserve en trois concessions et a cherché des compagnies privées pour aider à développer la région par l'exploration des nouvelles zones d'exploitation d'or. Ces compagnies ont apporté des fonds pour des investissements et ont payé des loyers pour l'intégralité ou une partie de la concession pendant une durée spécifique et ont partagé des profits futurs via un accord de joint venture signé avec l'Etat.

Les « concessions ont été donc partagées de la manière suivante » :²²

a) concession 38 :

Cette concession mesure 4.560 kilomètres carrés autour de la ville de Durba et Watsa dans la Province orientale. Elle abrite l'ancienne mine industrielle de Gorumbwa inondée après sa destruction en 2000, la mine très lucrative d'Agbwalu avec l'une des densités les plus élevées au monde et la mine de Durba. Les belges ont construit une usine de traitement de l'or et un laboratoire qui fonctionne encore mais à capacité fortement réduite

b) concession 39 :

Elle mesure 4.880 kilomètres carrés autour de Djalasiga et Zani. Cette zone comportait une mine productive qui a fermé après le meurtre d'un certain nombre des expatriés belges dans les années soixante. Des sources locales ont fait état de la reprise des opérations d'extraction de l'or dans les lits des rivières par une compagnie basée en Ouganda.

c) concession 40 :

Cette concession mesure 8.191 kilomètres carrés dans la partie sud de la concession autour de la ville de Mongbwalu. Cette concession a été très disputée parce qu'elle supposée contenir d'importantes réserves en or. Elle abrite la mine industrielle d'Adidi ainsi que les anciennes mines belges de Makala et Sincère. Il y avait une usine de traitement construite par les belges et un laboratoire, tous les deux saccagés lors des combats à Mongbwalu entre novembre 2002 et juillet 2003. Cette concession a été allouée à Anglo Gold Ashanti (ancien Ashanti Goldfields) en 1998.

La guerre de cinq ans en RDC a brisé OKIMO, les groupes armés luttent pour tenter de contrôler chaque secteur, en 2003, trois individus nommés par trois différents groupes armés ont chacun prétendu occuper la position de Directeur Général d'OKIMO. Au moment, Anglo Gold Ashanti LTD a été l'une des plus importantes compagnies de production d'or au monde dont la majorité des parts sociales est détenue par un conglomérat international: Anglo américain PLC avec 54 % des parts.²³ Anglo Gold Ashanti LTD a vu le jour en 2003 suite à la fusion de 2 grandes entreprises africaines d'extraction de l'or Ashanti Goldfields en 1996 lorsque la compagnie a acquis des parts dans une opération de joint venture entre Mining Development International et OKIMO appelée Kilomoto International Mining SARL (KIMIN). Cette acquisition a donné à Ashanti Goldfields une partie des droits sur les très lucratives concessions qui incluait 200 kilomètres carrés autour de Mongbwalu.²⁴

La grande entreprise sud-africaine, qui a obtenu les droits d'extraction sur une concession de 10 000 km² autour de Mongbwalu, a récemment été accusée d'avoir versé des pots-de-vin aux rebelles. Or, depuis 2003, l'embargo établi par les Nations unies interdit tout soutien aux groupes armés en RDC. Les dirigeants de la société ont affirmé avoir été contraints de commettre cette infraction pour garantir la sécurité de leurs employés.

Pour comprendre combien le Gouvernement congolais a perdu comme recettes dans cette partie du pays abandonnée aux mains des bandes armées, nous avons reconstruit les circuits de commercialisation. Nous avons utilisé l'information qui a été publiée au rapport de Human Rights Watch : « le fleau de l'or » de 2005.

1. Circuit de commercialisation de Beni - Butembo

Le commerce de l'or de la Province orientale se fait essentiellement via Butembo et là c'est le comptoir Congo Com appartenant à un certain Dr Kisoni Kambale, reconnu comme plus grand exportateur de l'or de Butembo, de sources dignes de foi, Docteur Kisoni Kambale aurait été assassiné en juillet 2007 par une bande armée. Il fut l'un des actionnaires de Butembo Air Lines qui achemine régulièrement des marchandises à Butembo avec l'aide des associés ougan-

²¹ *Ibid*, page 2.

²² *Ibid*, page 64.

²³ *Ibid*, page 65.

²⁴ *Ibid*.

dais. Le docteur Kisoni Kambale dispose d'une fonderie qui lui permet de fondre l'or en longots. On estime entre 20 à 60 kilogrammes d'or qui quittent Mongbwalu chaque jour pour Butembo. Congo Com est l'une des plus grandes compagnies d'exportation de l'or de la RDC et de la région des grands lacs, il opère dans l'illégalité parfois en lien avec des groupes armés.

2. Circuit de commercialisation d'Ariwara

Le marché d'or d'Ariwara est presque totalement contrôlé par des commerçants ougandais. Le comptoir Omar Oria, appartenant à un sujet ougandais très proche du Commandant Jérôme est parmi les plus grands exportateurs d'or de la Province orientale via Ariwara grâce à des intermédiaires congolais basés sur place à Durba. On estime entre 80 et 180 kilogrammes d'or qui sort chaque jour de la RDC via Ariwara, le produit est reversé dans des comptes appartenant à des commerçants congolais qui sont les associés de Oria.

Il ressort que Docteur Kisoni et Oria vendent de l'or souillé en Ouganda, les ougandais le revendent à des compagnies en Suisse ou en Afrique du Sud, parfois à Dubaï. La plus grande partie de cet or est exporté illégalement de la RDC par des commerçants sans licences d'exportation, ni des documents de change, sans autorisation de fonctionnement comme comptoir ou maison d'achat, sans comptes bancaires ouverts à la banque centrale du Congo et ne s'acquittant d'aucune taxe comme l'exige le code minier congolais.

Nos équipes ont recouru aux habitants de l'Ituri et constaté que le commerce de l'or de la Province orientale s'effectue toujours via Butembo et Ariwara.

Qui a profité de l'exploitation ? Pendant la période de 1998 – 2004, l'exploitation illégale de l'or de la RDC a amené une amélioration significative dans la balance de paiement de l'Ouganda, ceci a ensuite donné aux bailleurs de fonds multilatéraux et en particulier le FMI qui suivaient la situation du trésor ougandais, une confiance accrue dans l'économie ougandaise. Les commerçants de l'or de l'Ouganda confirment que la majeure partie de l'or qu'ils exportaient provenait du Congo pour un total estimé à 60.000.000 des dollars américains par an. Uganda commercial Impex LTD est le plus gros exportateur de l'or de l'Ouganda, ses responsables affirment la main sur le cœur que 90 % de l'or qu'ils détiennent provient de la RDC et particulièrement de l'Ituri. Ils disent avoir de très bonnes relations d'affaires avec le Docteur Kisoni Kambale de Butembo, propriétaire de Butembo Air lines. Machanga LTD : c'est le 2^{ème} exportateur de l'or de l'Ouganda, les responsables de cette compagnie affirment que pratiquement tout l'or qu'ils exportent provient de la RDC à destination de la Suisse, chez Metallor technologie SA. Ils affirment avoir de très bonnes relations d'affaires avec Omar Oria qui opère au niveau d'Ariwara avec des associés congolais basés à Durba.²⁵ Ces accusations par Human Rights Watch sont confirmées après notre analyse des statistiques que nous avons reçu du Bureau ougandais des statistiques et Ministère de l'énergie et de développement minéral de la Banque centrale ougandaise.

CHIFFRES OFFICIELS OUGANDAIS SUR LES IMPORTATIONS EXPORTATIONS ET PRODUCTION DE L'OR²⁶

ANNEE	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
EXPORT	18.600.000	38.360.000	55.730.000	50.350.000	59.900.000	45.760.000	45.590.000
IMPORT	0	2.000	3.076.000	890.000	0	2.000	ND
PRODUCT	ND	40.307.000	477.000	1.412.000	24.617.000	23.000.000	21.000.000
ECARTS	18.600.000	38.317.603	52.117.000	49.458.588	59.875.683	45.795.000	45.569.000

IMPORTATIONS SUISSES ET EXPORTATIONS OUGANDAISES			
ANNEE	2001	2002	2003
Export	6.965.000	11.405.898	11.637.025
Export Or	14.315.187	1.684.140	11.637.025
Stat.Oug.	99.104.000	70.674.000	69.011.000
ECARTS	77.823.813	57.583.963	44.742.928

La Province orientale est une province martyr, lorsqu'on considère la cruauté avec laquelle les populations se sont entre tuées pour le contrôle des mines d'or et des diamant la paix de demain sera-t-elle de longue durée? Cependant, si l'on prend en compte les récents développements de la situation diplomatique et l'évolution des relations de bon voisinage avec l'Ouganda dans le cadre de la Conférence des Grands lacs, il y a moyen d'espérer un retour à la paix et

²⁵ Ibid.

²⁶ Administration fédérale des douanes et commerce extérieur de la Suisse et bureau ougandais des statistiques.

la stabilité dans cette région. Les Chefs d'Etats de la RDC et de l'Ouganda ont convenu en date du 8 septembre 2007, ce qui suit à Ngurundoto en Tanzanie :²⁷

- la conclusion d'un accord d'assistance mutuelle en matières douanières pour la prévention, la recherche, et répression des infractions y relative ;
- la mise en place d'un projet commun de lutte contre la contrebande et la fraude minière ;
- la réalisation d'un projet commun de comptoir et de raffinerie d'or en RDC ;
- échange des informations au niveau des structures chargées de la surveillance minière ;
- la participation active dans les groupes de traçabilité dans les pays de la région des grands lacs ;
- la conclusion d'un protocole d'accord les deux ministères en charge des mines sur la coopération économique et technique dans les domaines de géologie, des mines et de la métallurgie.



(Photo: IPIS, mars2009)

Recommandations :

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER DE VALIDATION DE L'ETUDE

En mai 2009, le CENADEP a organisé une journée de validation du rapport par les acteurs de la société civile, plus de 35 organisations ont validé l'étude en présence des responsables des services publics, les exploitants miniers et les représentants des comptoirs agréés. Plusieurs recommandations ont été formulées et termes des voies de sortie, il s'agit de :

- mettre un terme au phénomène des bandes armées et consolider la paix et la stabilité dans la Province notamment par une présence remarquable des services de l'Etat en particulier dans les zones frontalières ;
- Renforcer les capacités de déploiement des agents de SAESSCAM, la police des Mines, l'Environnement minier et le CAMI ;
- Éradiquer la fraude et canaliser les recettes vers les comptoirs agréés notamment en ouvrant des comptoirs d'or et de diamant à travers la Province orientale
- Accroître la transparence dans la gestion des revenus générés par les industries extractives et les exploitants artisanaux notamment par la mise en œuvre effective de l'Initiation de Transparence des industries Extractives, ITIE sur l'ensemble du pays,
- Intensifier les activités d'encadrement des exploitants artisanaux sur l'ensemble de la Province orientale avec la pleine participation des organisations non gouvernementales;
- Promouvoir une franche collaboration entre les services : cadastre minier, division provinciale des Mines, SAESS-CAM, CEEC, police des mines ;
- Bouter hors des sites d'exploitation les autres services qui favorisent des interférences et créent des conflits d'intérêts,
- Favoriser le développement des circuits économiques locaux et les services sociaux de base en Province orientale ;
- Un meilleur partage des avantages en faveur de la population notamment par la promotion de l'emploi et la protection de l'environnement ;
- Vulgariser le code minier congolais et le règlement minier à tous les niveaux ;
- Encadrer des imprimés de valeur et disponibiliser les cartes d'exploitants artisanaux et de négociants à tous les niveaux ;

Annexes

ANNEXE 1: Le comité des sanctions concernant la République Démocratique du Congo ajoute deux individus, et cinq entités sur la liste d'interdictions de voyager et du gel des avoirs

Le 29 mars 2007, le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République démocratique du Congo a ajouté les individus et entités suivants sur la liste d'individus et d'entités visés par les mesures imposées aux paragraphes 13 et 15 de la résolution 1596 (2005):

Individus

Nom (nom/prénom): KISONI, Kambale; **Alias:** Dr. Kisoni; **Date de Naissance:** 24 mai 1961; **Lieu de Naissance:** Mulashe, RDC; **Passeport/Information d'Identification:** Nationalité congolaise; Numéro de passeport: C0323172, Résident à Butembo. Négociant dans le domaine de l'or, propriétaire de la compagnie aérienne Butembo Airlines et de Congo-com Trading House, localisées à Butembo; **Désignation/Justification:** Kisoni a participé au financement de milices via le trafic d'or (acheté au FNI et revendu à Uganda Commercial Impex (UCI) et a fait de la contrebande entre la RDC et l'Ouganda. Le soutien que Kisoni a apporté à un groupe armé illégal (FNI), en s'appuyant sur une relation commerciale personnelle avec Njabu (individu déjà soumis à des sanctions par la résolution 1596 (2005)), constitue une violation de l'embargo sur les armes établi par les résolutions 1493 (2003) et 1596 (2005).

Nom (nom/prénom): MUSONI, Straton; **Alias:** IO Musoni; **Date de Naissance:** 6 April 1961 (peut-être le 4 juin 1961); **Lieu de Naissance:** Mugambazi, Kigali, Rwanda; **Passeport/Information d'Identification:** Résident en Allemagne; **Désignation/Justification:** Premier Vice-président des Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR) en Europe. Par son rôle de direction au sein des FDLR, groupe armé étranger opérant en RDC, Musoni fait obstacle au désarmement, au rapatriement volontaire ou à la réinstallation des combattants appartenant à ces groupes, en violation de la résolution 1649 (2005).

Entités

Nom: UGANDA COMMERCIAL IMPEX (UCI) LTD; **Adresse:** Kajoka Street, Kisemente, Kampala, Ouganda; **Tel.:** +256 41 533 578/9; **Autre adresse:** PO Box 22709, Kampala, Ouganda; **Information d'Identification:** Société exportant de l'or localisée à Kampala; **Désignation/Justification:** l'entreprise UCI a acheté de l'or de manière régulière à des négociants en RDC étroitement liés à des milices. Cela constitue une 'fourniture d'assistance' à des groupes armés illégaux en violation de l'embargo sur les armes établi par les résolutions 1493 (2003) et 1596 (2005).

Nom: MACHANGA; **Adresse:** Kampala, Ouganda; **Information d'Identification:** Entreprise d'export d'or localisée à Kampala (Directeur: M. Rajua); **Désignation/Justification:** l'entreprise Machanga a acheté de l'or dans le cadre d'une relation commerciale régulière avec des négociants en RDC qui eux étaient étroitement liés à des milices. Cela constitue une 'fourniture d'assistance' à des groupes armés illégaux en violation de l'embargo sur les armes établi par les résolutions 1493 (2003) et 1596 (2005).

Nom: BUTEMBO AIRLINES (BAL); **Adresse:** Butembo, RDC; **Information d'Identification:** Compagnie aérienne privée opérant depuis Butembo; **Désignation/Justification:** Kambale Kisoni a utilisé sa compagnie aérienne pour transporter de l'or, de l'alimentation et des armes de FNI entre Mongbwalu et Butembo. Cela constitue une 'fourniture d'assistance' à des groupes armés illégaux en violation de l'embargo établi par les résolutions 1493 (2003) et 1596 (2005).

Nom: CONGOCOM TRADING HOUSE; **Adresse:** Butembo, RDC **Tel.:** +253 (0) 99 983 784; **Information d'Identification:** Comptoir spécialisé dans l'or, localisé à Butembo **Désignation/Justification:** Congocom appartient à Kambale Kisoni. Kisoni acquiert presque toute la production d'or du district de Mongbwalu, lequel est contrôlé par les FNI. Les FNI retirent un revenu substantiel des taxes imposées sur cette production. Cela constitue une 'fourniture d'assistance' à des groupes armés illégaux en violation de l'embargo sur les armes établi par les résolutions 1493 (2003) et 1596 (2005).

Nom: COMPAGNIE AÉRIENNE DES GRANDS LACS (CAGL), GREAT LAKES BUSINESS COMPANY (GLBC); **Adresse:** CAGL, Avenue du Président Mobutu Goma, RDC (CAGL possède aussi un bureau à Gisenyi, au Rwanda); GLBC, PO Box 315 Goma, RDC (GLBC possède aussi un bureau à Gisenyi, Rwanda); **Information d'Identification:** n/a; **Désignation/Justification:** CAGL et GLBC sont deux compagnies aériennes qui appartiennent toutes deux à Douglas MPAMO, individu déjà soumis à des sanctions au titre de la résolution 1596 (2005). CAGL et GLBC ont été utilisées pour transporter des armes et des munitions, en violation de l'embargo sur les armes établi par les résolutions 1493 (2003) et 1596 (2005).

Le Comité continuera de mettre régulièrement la liste à jour. La liste mise à jour est disponible sur le site suivant:

ANNEXE II: Personnalités interviewées durant les recherches

- Gouvernorat de la province orientale
- Ministère ayant en charge les finances et budgets de la Province orientale,
- Fédération des entreprises du Congo : Province orientale
- Ministère des Mines du Gouvernement central et provincial ;
- La Division provinciale des Mines ;
- CEEC : Province orientale
- SAESSCAM : Province orientale
- Division provinciale de l'environnement
- Ministère Provincial du Plan ;
- Quelques responsables des comptoirs agréés et des maisons d'achat;
- 24 exploitants artisanaux ;
- 10 organisations de la société civile de la Province orientale ;
- MONUC : Province orientale